

Congrès fiscal d'EXPERTsuisse

Conséquences des nouveaux types de taxe et des nouvelles procédures fiscales pour les assujettis, les conseillers et les autorités

03 novembre 2021 (Berne, journée entière ou formation continue en ligne)

Groupe cible

- Experts fiscaux issus du conseil et de l'administration, experts-comptables, agents fiduciaires et conseillers fiscaux, ainsi que les autres experts dans le domaine de la finance et de la fiscalité au sein des autorités ou de l'économie privée

Contenu

- Dernières évolutions en matière de droit fiscal national du point de vue de l'administration, de la théorie et de la pratique
- Développements (internationaux) ayant une influence directe et immédiate sur notre paysage fiscal
- Influence des nouveaux types de taxe et des nouvelles procédures fiscales pour les assujettis, les conseillers et les autorités
- Aperçu des principaux arrêts des tribunaux fiscaux suisses
- Aspects importants de la taxe sur la valeur ajoutée

Conditions-cadres

- Des compétences solides en fiscalité sont requises
- Interprétation simultanée: français, allemand

Vos avantages

Vous connaissez

- les développements actuels (politiques et techniques) en matière de droit fiscal national et international.

Vous savez

- mettre en œuvre les tendances actuelles de la pratique fiscale en matière de planification fiscale pour vos clients et pour l'organisation de votre entreprise.
- évaluer les adaptations que la digitalisation entraîne et nécessite.

Responsable du congrès

Daniel Gentsch, expert fiscal dipl., président du domaine professionnel Fiscalité d'EXPERTsuisse, Managing partner, Tax, Ernst & Young SA, Zurich



Daniel Gentsch

Date

03.11.2021 journée entière

Lieu

Hôtel Schweizerhof, Berne
Bahnhofplatz 11
3001 Berne
schweizerhofbern.com

En ligne

Le congrès en ligne a lieu sur le système de visioconférence ZOOM.

Prix sur site et en ligne

CHF 980.- non-membre
CHF 880.- collaborateur spécialisé ou expert membre individuel d'EXPERTsuisse

Inclus dans la participation sur site

- toute la documentation (version papier et numérique)
- les rafraîchissements pendant les pauses
- repas de midi, eau minérale et café
- TVA 7,7%

Inclus dans la participation en ligne

- tous les documents du séminaire en ligne
- accès ZOOM
- TVA 7,7%

Directives concernant la formation continue

La participation à ce séminaire sera comptabilisée à raison de 8 heures par EXPERTsuisse. Le certificat de présence vous sera adressé par EXPERTsuisse SA après le séminaire.

Intervenants

Fabian Baumer, lic. iur., expert fiscal dipl., avocat, chef de la Division principale Politique fiscale, Administration fédérale des contributions (AFC)

Denis Boivin, avocat, expert fiscal dipl., vice-président d'EXPERTSuisse, partner, directeur Fiscalité et Droit, BDO SA

René Buchmann, expert-comptable dipl., partner, Audit Services, Ernst & Young SA

Marc Bugnon, lic. iur., chef de la Division principale de l'impôt fédéral direct, de l'impôt anticipé, des droits de timbre, Administration fédérale des contributions (AFC)

Urs Duttweiler, lic. oec. HSG, expert fiscal, Secrétariat d'État pour les questions financières internationales SIF

Erich Ettlin, expert-comptable dipl., expert fiscal dipl., conseiller aux États OW, responsable Public Affairs d'EXPERTSuisse, partner BDO SA

Peter Hongler, Prof. dr iur., expert fiscal dipl., professeur de droit fiscal, Université de Saint-Gall, Associate, Walder Wyss SA

René Matteotti, Prof. dr iur., LL.M., professeur ordinaire de droit fiscal suisse, européen et international, Université de Zurich, avocat, Tax partner AG

Stefan Oesterhelt, LL.M., expert fiscal dipl., avocat, associé, Homburger SA

Susanne Schreiber, experte fiscale, conseillère fiscale et avocate (D), associée, Bär & Karrer SA

Benno Suter, expert fiscal dipl., M.B.L. HSG, partner, responsable Indirect Tax, Ernst & Young SA

Dieter Wirth, expert fiscal, Managing Partner, responsable Tax, Legal & HR Services Suisse, PwC Suisse

Micha Zeller, lic. oec., LL.M., Director, Tax & Legal, Deloitte SA

Marina Züger, lic. iur., cheffe de l'administration cantonale des contributions de Zurich

Programme

	Thème	Intervenant
08.15–08.45	Café de bienvenue	
08.45–09.00	Introduction	Daniel Gentsch
09.00–10.00	Thèmes fiscaux pertinents pour le conseil traités au Parlement et dans la législation de la Confédération	Conseiller aux États Erich Ettlin Fabian Baumer
10.00–10.30	OUI à une gestion respectueuse et professionnelle de la pratique suisse en matière de droit fiscal – table ronde	Marina Züger Marc Bugnon Prof. dr Peter Hongler Daniel Gentsch
10.30–11.00	Pause-café	
11.00–11.40	Nouvelle circulaire de l'AFC n°5a sur les restructurations	Stefan Oesterhelt
11.40–12.00	La digitalisation dans le conseil fiscal	Denis Boivin
12.00–12.15	Enseignements à retenir – partie I	Roland Siegenthaler
12.15–13.15	Repas de midi	
13.15–14.15	BEPS 2.0 – actualité concernant l'imposition de l'économie numérique et la mise en œuvre en Suisse	Urs Duttweiler Prof. dr René Matteotti Dieter Wirth
14.15–14.45	Aspects importants pour le conseil en matière de taxe sur la valeur ajoutée	Benno Suter
14.45–15.15	Pause-café	
15.15–16.00	Aperçu des arrêts marquants des tribunaux fiscaux suisses	Susanne Schreiber
16.00–16.30	Aspects fiscaux de la réforme du droit de la société anonyme	René Buchmann Micha Zeller
16.30–16.45	Enseignements à retenir – partie II, récapitulatif et clôture	Roland Siegenthaler Daniel Gentsch